Audenge

Secrétariat du Maire

Affaire suivie par Mme DESCAT-POUËSSEL
05 56 03 81 54
N/Réf : NLY/ SDP – 2020 – N° 076

Visa : DGS

Monsieur Alain DEFONTAINE
Président du Tir Audengeois
alain.defontaine@wanadoo.fr
contact@tir-audengeois.com

Audenge, le 4 mars 2020

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courriel du 27 février ainsi que votre courrier en date du 2 mars relatifs à la situation du stand de tir, lesquels ont retenu toute mon attention.

Je comprends votre inquiétude que je partage comme vous le savez.

Depuis plusieurs années maintenant, nous travaillons ensemble sur ce sujet du stand de tir et les possibilités de déplacement. De nouveau, j'ai pu organiser avec les services de l'Etat une réunion début février afin que la nouvelle Sous-Préfète se rende compte sur place de la situation et puisse nous donner son avis.

Au cours de cette visite, Madame la Sous-Préfète a confirmé l'avis des services de l'Etat qui devront instruire toute nouvelle autorisation d'urbanisme déposée pour un nouveau stand de tir : cet avis est négatif, eu égard à la loi littoral, il n'est pas possible de délocaliser le stand de tir sur des parcelles isolées qui ne seraient pas en continuité d'urbanisation.

Il a été aussi indiqué au cours de cette visite que certains services de l'Etat n'avaient pas d'intérêt particulier à ce qu'un stand de tir existe sur Audenge pour l'entrainement de leurs agents.

Il a été également convenu au cours de cette visite d'examiner la possibilité de déplacer le stand de tir dans la plaine des sports de quelques centaines de mètres (à définir), et de fermer le stand de tir pour atténuer le bruit, en isolant le pas de tir : cette possibilité doit être examinée sur les aspects réglementaires, techniques et financiers (règles d'urbanisme, distance bruit, fermeture).

Il a aussi été évoqué l'idée de laisser le stand de tir quasi au même endroit en le fermant et en supprimant le pas de tir de 200 mètres : là aussi, il conviendra de vérifier tous les aspects évoqués précédemment.

Il faut donc maintenant travailler à ces différentes hypothèses et examiner les différents paramètres et contraintes.

.../...

C'est ce que nous avons lancé. Nous poursuivons, donc, le travail sur ce sujet complexe et important pour votre association et ses membres.

Soyez assuré de ma mobilisation sur le sujet et je reste, comme toujours, à votre disposition.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien cordialement

MAIRIE D'AUDENGE 33980 Gironde

Nathalie LE YONDRE

Maire d'Audenge

VILLE D'AUDENGE
24 Allées de Boissière – 33980 Audenge – Tel : 05 56 03 81 50 – Fax : 05 56 03 81 53
courrier@mairie-audenge.fr - www.mairie-audenge.fr